



CARPENTRAS

Capitale du Comtat Venaissin

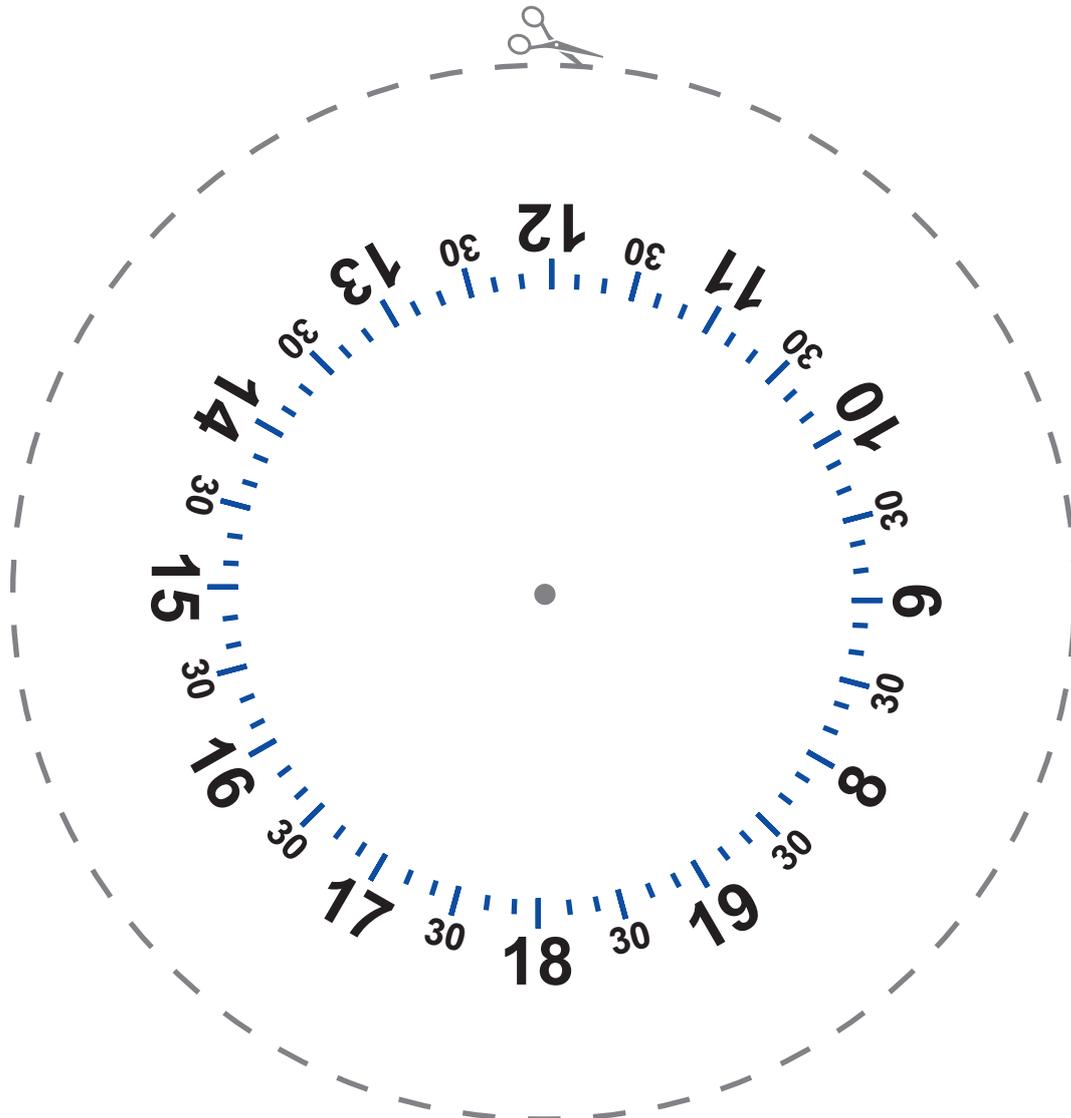
FABRICATION DE VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT EUROPÉEN

Depuis le mois de janvier, en centre-ville, les stationnements réglementés auparavant par horodateurs sont devenus une zone bleue, nécessitant pour les automobilistes de se munir d'un disque de stationnement. Indiquant l'heure d'arrivée, il permet de bénéficier d'1h30 de stationnement gratuit.

Avec ce kit à imprimer, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque.

Il vous suffit :

- d'imprimer ces trois pages (face, cercle et dos)
- de découper selon les pointillés
- de percer un trou au centre, sur le repère
- d'assembler les trois éléments à l'aide d'une attache parisienne.





HEURE D'ARRIVÉE





CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

Ce kit est proposé par la Ville de Carpentras.

« Zone Bleue : partageons le centre-ville ! »

●
Ce disque doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule en stationnement dans la zone réglementée et sur la face interne, ou à proximité du pare-brise, sans que le personnel affecté à la surveillance de la voie publique ait à s'engager sur la chaussée. Est assimilé à un défaut d'apposition de disque le fait de porter sur celui-ci des indications horaires inexactes ou de modifier ces informations alors que le véhicule n'a pas été remis en circulation. (Code de la route, article R417-3)

MAIRIE DE CARPENTRAS
Place Maurice Charretier 84200 CARPENTRAS
www.carpentras.fr
Tél. : 04 90 60 84 00